

Aerosuisse formule ses propositions pour une nouvelle politique aéronautique suisse

Réunie aujourd'hui en assemblée générale au Musée des transports de Lucerne, Aerosuisse – fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses – a énoncé ses propositions pour une nouvelle politique aéronautique nationale. Compte tenu de son rôle économique majeur, le transport aérien suisse est un facteur d'implantation primordial et doit être dûment encouragé à ce titre.

De l'avis d'Aerosuisse, l'orientation générale de la politique aéronautique 2004 reste pertinente mais d'importantes sections du Rapport ne correspondent plus aux réalités contemporaines. Mme Doris Leuthard, ministre des transports, a donc décidé de procéder à sa mise à jour.

Les conceptions aéropolitiques de l'ensemble des représentants du secteur

Aerosuisse a constitué un corpus de propositions reflétant le point de vue de l'ensemble des représentants du secteur. Articulé en 14 points, il dessine les contours d'une future politique aéronautique nationale conforme aux espoirs de la Fédération faîtière. Ces propositions ont été présentées pour la première fois aux médias lors de l'assemblée générale d'Aerosuisse qui s'est tenue le 2 octobre au Musée des transports de Lucerne. Les principaux thèmes abordés ont été le rôle économique majeur de l'aéronautique et de l'aérospatiale, l'importance de la promotion de la relève, la nécessité d'une politique environnementale harmonisée à l'échelle mondiale, l'instauration de conditions d'exercice compétitives pour les compagnies aériennes suisses, les aéroports et le contrôle aérien ainsi que la recherche d'une réglementation modérée. L'aviation générale et l'industrie aéronautique et aérospatiale ont été présentées comme des piliers importants de la filière aérienne.

L'économie ne saurait se passer de vols directs

Pays exportateur, la Suisse a besoin d'un réseau de lignes aériennes directes et d'un système de fret aérien étendu et performant. Pas moins de 43% des exportations suisses sont acheminées par avion pour une valeur marchandises de 90 milliards de francs. Les vols directs sont un facteur d'implantation essentiel pour les entreprises présentes et futures. Un pôle d'activité ne peut fructifier que s'il est accessible. Ce constat s'applique non seulement aux voyages d'affaires mais de plus en plus au tourisme, secteur clé pour la Suisse puisque plus de 35% des touristes étrangers se rendent en Suisse par avion.

L'aéronautique génère de nombreux emplois

Si le transport aérien constitue l'un des principaux attraits du pôle économique, il est aussi un secteur de poids de l'économie nationale. Il génère dans notre pays pas moins de 180 000 emplois et plus de 30 milliards de francs de valeur ajoutée. Des études démontrent que chaque million de passagers transportés représente près de 1 000 emplois directs, auxquels s'ajoutent environ 4 200 emplois indirects, induits et catalytiques. Une simple liaison long-courrier quotidienne au départ de la Suisse génère plus de 320 emplois dans l'aéroport concerné.

La compétitivité du transport aérien doit être vigoureusement renforcée

La toute dernière étude réalisée à la demande de la Confédération démontre parfaitement que le transport aérien suisse est très défavorisé sur le plan politique et fiscal en comparaison internationale. Les compagnies aériennes étrangères s'affirment de plus en plus sur les marchés européens, en bénéficiant parfois de subventions étatiques directes ou indirectes.

Étant donné que les soutiens accordés à l'international par les pouvoirs publics aux compagnies aériennes ne peuvent pas faire l'objet d'une procédure, Aerosuisse estime que les désavantages concurrentiels auxquels est exposé le transport aérien suisse doivent être compensés par une amélioration de ses conditions d'exercice au plan national. Il urge avant tout de prendre des mesures concernant le financement des mesures de sécurité relevant de la souveraineté de l'État, la formation initiale et le perfectionnement ainsi la recherche et le développement. Aerosuisse cherche à ce que le transport aérien dans son ampleur actuelle puisse se développer raisonnablement grâce à l'extension des infrastructures et à l'optimisation des procédures de vols.

Award Aerosuisse pour le concepteur de Flarm

L'assemblée générale a également donné lieu à la remise de l'Award Aerosuisse 2014 par lequel la Fédération faîtière récompense les grands mérites de personnes physiques et morales en faveur du pôle aéronautique et aérospatial suisse. Cette année, le prix a été attribué au concepteur du système de prévention des collisions aériennes Flarm – une invention suisse. Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, a remis l'Award aux fondateurs de FLARM Technologie : MM. Andrea Schlapbach, Urs Rothacher et Urban Mäder.

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale civiles suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui près de 140 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, contrôle de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes directement ou indirectement liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.

Contact : Paul Kurrus, Président d'Aerosuisse, Téléphone 079 320 90 04